



Compte rendu de l'Assemblée Générale (AG) du 01 octobre 2019

Présents : 102 adhérents et 9 pouvoirs (liste d'émargements et pouvoirs annexés au CR original)

11 nouveaux membres

Excusés : 0

Autorités :

- Mr Jean-Michel Giroux, maire de Poncin
- Mr Jean Claude Philippe, président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre(CDRP)

Avec 111 adhérents présents ou représentés sur un total de 155 adhérents l'assemblée peut délibérer et décider valablement.

Le président René Billon ouvre l'Assemblée Générale à 20h15 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 13/09/19.

Rapport moral :

René Billon remercie de leur présence les représentants des municipalités, Mr. Jean-Claude Philippe et les adhérents ainsi que les nouveaux membres qui sont venus découvrir notre club de randonnée.

Avec le jeu des départs d'anciens membres et les arrivées des nouveaux adhérents l'effectif de notre club Rando Plaisir est stable.

René Billon rappelle le fonctionnement du club qui s'appuie sur un Conseil d'Administration (CA) qu'il considère comme une équipe compétente et dynamique et qu'il remercie pour cela.

Au sein du CA les commissions, randonnée, sentiers, animation-communication, structurent et organisent les activités.

En participant à ces commissions de nombreux adhérents apportent une précieuse contribution pour la réussite des nombreuses activités organisées tout au long de la saison. Ainsi l'encadrement des randonnées, les préparations des sorties, l'entretien des sentiers, la réalisation des moments festifs mobilisent un nombre importants de personnes que René remercie pour leur aide au fonctionnement du club.

René annonce une petite surprise en fin de cette AG : un 'quizz' sera diffusé à ceux qui voudront y participer et les réponses aux questions posées, sur les sujets traités en séance, seront analysées dans la foulée. Six fiches tirées au sort parmi les bonnes réponses désigneront les heureux gagnants d'un magnifique lot !

Le président termine son rapport moral en souhaitant à tous une bonne saison de randonnées en insistant sur la sécurité et la qualité du matériel utilisé.

Rapport d'activités :

❖ Randonnées et moments festifs

Jacques Mermillon présente à l'assemblée le bilan des randonnées de l'année.

Pour les randonnées du lundi 41 ont été réalisées sur les 48 programmées avec une participation moyenne de 31 randonneurs. Si 7 ont dû être annulées pour cause de mauvaise météo la participation reste comparable à celle de l'an passé car les randonnées du lundi ont eu lieu dès le matin en période estivale plutôt qu'en journée comme auparavant : cette formule, qui évite les heures chaudes, a plu avec un nombre accru de participants.

Le jeudi 45 randonnées ont eu lieu, sur les 48 programmées, avec une moyenne 35 randonneurs, en hausse régulière depuis ces dernières années. Jacques souligne que plusieurs randonnées ce sont terminées par des collations très agréables et adresse un grand merci à celles et ceux qui les ont organisées !

Au delà des moyennes de participation nous constatons que le nombre maximum de randonneurs peut atteindre des valeurs importantes : 53 pour un lundi et 17 randonnées du jeudi ont eu lieu avec 40 à 50 randonneurs ! Cette situation n'est pas sans risques sur le plan de la sécurité que nous évoquons régulièrement et il est important que chacun respecte au mieux les consignes en ce domaine.

Les 47 randos douces du jeudi, pour 49 programmées, ont réuni 15 randonneurs en moyenne, soit une augmentation régulière ces dernières années et qui fait plaisir.

Enfin 8 des 11 randonnées programmées le samedi se sont déroulées avec une moyenne de 22 participants, là aussi en hausse par rapport à l'an passé.

Patrick Ripoteau dresse ensuite le bilan des randonnées de week-end de la saison. Tout d'abord le WE 'raquettes' en janvier à Lamoura qui a rassemblé 20 personnes dans une nature très enneigée pour de magnifiques parcours dans de très beaux paysages d'hiver. Après l'effort le réconfort et les photos montrent que le soir venu cela devient WE 'raclette' !!...

Le second WE, d'été cette fois, a eu lieu fin juin à Bernex, en haute Savoie, près du lac Léman avec 29 randonneurs. Le beau temps était de la partie et les bonnets et doudounes de Lamoura ont été abandonnés au profit des chapeaux et des tee-shirts. Là encore les photos attestent d'une énergie résiduelle en fin de journée n'entamant en rien les capacités à manier couteaux et fourchettes, accessoirement à lever le coude...

Une belle réussite donc pour ces deux WE de la saison 2019 !

Françoise Blanc prend la suite de Patrick et relate la sortie annuelle du 29 septembre à laquelle 68 membres du club ont participé. Elle a été mise en place par notre trio de choc : Françoise, Jeanine et Martine. La matinée a été consacrée à une visite du grand séchoir à Vinay sur Isère et à l'histoire de la noix et sa culture dans la région, d'hier à aujourd'hui. Après le repas et quelques kilomètres la visite s'est poursuivie l'après midi aux jardins des fontaines pétrifiantes à la Sone sur Isère. Soleil et ciel bleu étaient présents pour mettre en valeur ce lieu riche en fleurs et plantes variées arrosées par des ruisseaux et cascades d'eau calcaire qui pétrifie les mousses des bassins.

Encore une bien belle journée et un grand merci à nos trois drôles de dames de la commission communication-animation ! (et comme dans la série on ne sait pas qui est Charlie...).

Jacques Mermillon reprend ensuite le micro pour un bilan des randos festives. Le nombre de participants 'mangeurs' reste supérieur à celui des 'marcheurs' et s'accroît encore cette année pour chacune d'elles : 68 et 69 au foyer rural de Poncin (repas partagé et repas de printemps 'tête de veau'), 49 à la fondue savoyarde à la ferme Guichard, 83 pour le repas au Vorgey et 93 pour celui aux Peupliers ! Un formidable succès global pour lequel Jacques remercie les cuisiniers et celles et ceux qui se sont impliqués pour la réussite de ces moments festifs très appréciés.

La synthèse de Jacques fait donc apparaître 147 randonnées effectuées sur les 162 programmées soit un bilan global très satisfaisant pour la saison 2019, grâce aux responsables de randonnées, des sorties de WE, des manifestations festives sans oublier le S.I. de Neuville qui nous propose des randonnées par Nicole Millet.

Pour la saison prochaine 2020 les randos festives seront reconduites (avec en premier le repas partagé au foyer rural de Poncin le 28 novembre 2019...), un WE raquette (et sans doute un peu raclette pour ceux qui ont suivi...) les 01 et 02 février aux Moussières (Jura) et un WE d'été du 27 au 29 juin à Méaudre dans le Vercors. Quant à la sortie annuelle rien n'est encore fixé et chacun peut bien entendu proposer des idées en fonction de ses expériences.

A l'issue de ce bilan René Billon souligne le grand nombre de randonnées effectuées à l'année par le club et remercie encore ceux qui les encadrent.

Une question issue de l'assemblée concerne la disponibilité des pharmacies, parfois absentes lors des randonnées. Ce problème bien réel devra être retravaillé au sein du CA.

❖ **Entretien des sentiers**

Roland Hucher présente le bilan de la commission sentiers dont il s'occupe avec Maurice Guillon. Trois réunions de la commission ont été faites en 2019 et deux demi journées consacrées aux travaux sur les sentiers (débroussaillage et balisage). Roland remercie les adhérents qui ont consacré de leur temps à l'entretien des sentiers.

Le balisage souffre toujours du retard de livraison des plaques signalétiques commandées de longue date mais qui restent conditionnées par la révision, toujours en cours, du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

La convention de partenariat entre la communauté de communes et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) pour l'entretien des sentiers a été renouvelée en 2019 et la prestation de service a été versée récemment à Rando Plaisir par la communauté de communes, via le CDRP, pour les 200 km de sentiers inscrits au PDIPR et entretenus par notre club de randonnée, dont Roland a rappelé la répartition par secteur.

Une information au balisage développée l'an dernier en interne au club a été réalisée cette saison afin de donner les règles de base du balisage aux participants. Cette information vient en complément des formations au balisage, plus complètes, proposées par le CDRP.

A la fin de cette présentation René Billon remercie les participants à l'entretien des sentiers et rappelle que cette tâche reste ouverte à tous

Ce rapport d'activité a été soumis pour approbation au vote de l'Assemblée Générale : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par Pierre Masi, trésorier du club Rando Plaisir, sur la base du compte de résultat établi en date du 31/08/2019.

Selon le bilan présenté la somme des dépenses du club pour la saison s'élève à 19544 € et celle des recettes à 13222 € ce qui aboutit à un fond de trésorerie disponible de 9339 € compte tenu des résultats antérieurs.

Ce rapport financier a été soumis pour approbation au vote de l'Assemblée Générale : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Cotisation 2020 :

La licence individuelle de la fédération française de randonnée pédestre augmente de 1 € pour la saison prochaine soit 27 € par licencié. Le club Rando Plaisir a proposé lors du Conseil d'Administration du 04 septembre dernier de maintenir l'adhésion au club à 8 €, soit 35 € au total par adhérent pour l'adhésion et la licence, et une participation inchangée de 10 € pour l'adhésion des licenciés dans un autre club.

Ces tarifs de 35 € pour la cotisation individuelle 2020 et de 10 € pour les licenciés d'un autre club ont été soumis pour approbation au vote de l'Assemblée Générale : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Certificat médical :

René Billon explique le renouvellement du certificat médical (CM) après que ce sujet ait été récemment éclairci avec l'aide de la fédération française de randonnée pédestre. Un CM est valable 3 saisons à partir de sa date d'établissement. Pour une adhésion en saison 1 il faut donc fournir la demande d'adhésion et le CM, puis en saison 2 et saison 3 la demande d'adhésion et le questionnaire santé. Un nouveau CM ne sera nécessaire que lors de l'adhésion en saison 4. Attention toutefois ce schéma n'est valable que si les questionnaires santé des saisons 2 et 3 ne conduisent pas à un renouvellement de CM.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Le président rappelle que le Conseil d'Administration actuel est composé de 16 adhérents dont 7 forment le bureau du club, que le renouvellement du CA se fait annuellement par tiers en AG par un vote des adhérents et que ce nouveau CA élit ensuite le bureau. René Billon précise aussi que nos statuts ne définissent pas un nombre maximum de membres du CA.

Pour cette AG 2019 les membres sortants sont Martine Dessagne, Maurice Guérin et André Evieux qui sont tous les trois candidats pour un nouveau mandat. Il n'y a pas de démissionnaire et René

Billon sollicite les présents pour se porter candidat, en particulier les femmes en vue d'équilibrer le rapport des sexes au sein du CA !... Trois candidatures s'expriment parmi les présents de l'AG : Jacqueline Douzet-Bouchet, Alain Chapus et Alfred Caquet.

Ce renouvellement du Conseil d'Administration ainsi décrit a été soumis pour approbation au vote de l'assemblée : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Remarque : après l'AG Alfred Caquet a rencontré René Billon et lui a expliqué que finalement il ne souhaitait pas intégrer le Conseil d'Administration de Rando Plaisir.

Il ne reste donc que 2 nouveaux entrants au CA 2020 : Jacqueline Douzet-Bouchet et Alain Chapus.

Questions diverses :

Patrick Ripoteau dresse un premier bilan de fréquentation du site internet de Rando Plaisir. Après un an écoulé depuis sa mise en service on dénombre 4670 visites du site ce qui représente un beau succès selon Patrick.

Un sondage réalisé sur la fréquentation du site montre que les accès concernent principalement la consultation des calendriers et agendas, des visites régulières par habitude et des recherches d'informations diverses. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore mémorisé voici le lien d'accès au site où vous pourrez retrouver toutes les présentations faites lors de cette AG et bien d'autres renseignements et informations : <http://rando-plaisir.e-monsite.com/>

Interventions des autorités et clôture de l'AG :

René Billon donne la parole à Jean-Michel Giroux, maire de Poncin qui déclare être impressionné par le nombre de participants à l'AG et remercie les membres de Rando Plaisir pour l'entretien des sentiers dont profite la commune à travers leur fréquentation par les touristes. Le maire souligne que Rando Plaisir est la plus grosse association sportive de la commune. Il souhaite ensuite une bonne saison à tous les randonneurs et adresse ses félicitations au président René Billon.

Jean-Claude Philippe, président du CDRP, prend la parole et félicite tous les membres de Rando Plaisir pour le dynamisme et l'engagement du club. Il annonce que la subvention pour les nouvelles licences féminines, expérimentée l'an passé, est reconduite pour la saison 2020. La formation au balisage sera elle aussi reconduite s'il y a des demandes.

Jean-Claude Philippe remercie le club pour avoir renseigné, pour chacun des 10 circuits du PDIPR dont nous avons la charge, la grille d'évaluation qui permet d'évaluer l'intérêt de chaque sentier à l'aide de différents critères. La mise à jour du PDIPR devrait se terminer bientôt, d'ici fin d'année environ, et une nouvelle édition de topos-guide verra le jour.

René Billon a ensuite renouvelé ses remerciements à tous les membres du club pour leur participation au dynamisme de Rando Plaisir, et en particulier à ceux qui s'investissent pour le bon déroulement des activités.

Patrick Garcia nous a projeté un diaporama très vivant qu'il nous a concocté à partir des photos et vidéos faites au long de la saison écoulée lors des randonnées et manifestations festives et l'AG s'est terminée par la dégustation de galettes et de vin de Cerdon frais et pétillant

Le prochain CA se tiendra le 23 octobre à 9h00, à la salle de réunion du foyer rural de Poncin.

Le secrétaire, Patrick FEVRE



Le Président, René BILLON

